



**INSTRUCTION COMMUNE**  
**ÉTOILE D'OR**  
**GUIDE PÉDAGOGIQUE**



**SECTION 4**

**OCOM C407.01 – SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE**

Durée totale :

90 min

**PRÉPARATION**

**INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON**

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-704/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile d'or*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Se préparer à tenir des conseils de promotion conformément à l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*.

Le conseil de mérite de pratique dans le PE 3 doit être composé d'adultes compétents dans les techniques d'entrevue (p. ex., officiers, instructeurs civils et bénévoles). Des cadets seniors ne doivent être utilisés qu'en dernier recours.

Se procurer le matériel pour tenir un conseil de mérite en vue d'une entrevue de promotion.

Préparer les questions d'entrevue, les feuilles de notation et les feuilles de pointage des candidats (à rédiger localement) pour le PE 3.

Prévoir des instructeurs adjoints pour le PE 3.

Se procurer une copie de l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*, pour chaque membre du conseil de mérite en vue d'une promotion.

Photocopier les annexes A, B et D pour chaque cadet.

Photocopier la feuille de pointage du conseil de mérite qui se trouve à l'annexe C (le nombre de photocopies variera en fonction du nombre de membres du conseil et de cadets de l'étoile d'or).

À l'aide de l'annexe B, préparer les feuilles de pointage du conseil de mérite en choisissant six questions à poser pendant le conseil de mérite de pratique.

**DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON**

S.O.

**APPROCHE**

Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les préparations pour les conseils de mérite et de résumer les points d'enseignement.

Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos des conseils de mérite.

---

## INTRODUCTION

---

### RÉVISION

S.O.

### OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de se préparer pour un conseil de mérite.

### IMPORTANCE

Il est important que les cadets se préparent pour un conseil de mérite afin de les aider à obtenir des occasions par les processus de candidature concurrentiels.

**Point d'enseignement 1****Identifier les occasions pour un conseil de mérite**

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

Le conseil de mérite consiste en une entrevue structurée où les candidats sont évalués par un groupe composé de membres du conseil. Les candidats sont notés sur leur tenue, leur comportement et les réponses qu'ils donnent aux questions d'entrevue. Les conseils de mérite sont tenus le plus souvent en vue d'une promotion au grade d'adjudant-maître (adjum) ou d'adjudant-chef (adjuc). Ils fournissent des recommandations de sélection qui sont justes et ouvertes, tout en donnant aux candidats une rétroaction utile et constructive sur leur rendement.

**CRITÈRES DE PROMOTION**

L'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*, est la référence à utiliser pour cette instruction.

Le conseil de mérite est nécessaire si l'on souhaite être promu au grade d'adjum ou d'adjuc. Les conseils de mérite en vue d'une promotion apportent de nombreux avantages au corps de cadets, dont les suivants :

- inciter les cadets à apprendre davantage sur les responsabilités liées à un grade ou à une tâche;
- s'assurer que le meilleur cadet est sélectionné; et
- convaincre tous les membres du corps de cadets qu'ils sont dirigés par le meilleur cadet disponible.

**AUTRES OCCASIONS POSSIBLES POUR UN CONSEIL DE MÉRITE****Prix**

Certains corps de cadets peuvent tenir un conseil de mérite pour remettre des récompenses importantes. Le plus souvent, les recommandations sur les récompenses sont formulées par un conseil composé de membres du personnel qui connaissent le travail effectué par tous les cadets. Dans tous les cas, les recommandations sont remises au commandant (cmdt). Celui-ci prend la décision finale en ce qui concerne les récompenses.

**Bourses d'études**

Les cadets méritant une bourse d'études sont le plus souvent choisis par la personne ou l'entité qui fournit le financement pour la bourse. Les corps de cadets peuvent décider de tenir un conseil à cette fin.

**Affectations de cadres séniors au sein du corps**

Certains corps peuvent tenir un conseil de mérite pour certaines affectations au sein du corps. Le plus souvent, les corps tiendront un atelier ou un séminaire pour les cadets séniors au début de l'année d'instruction. Pendant ce temps, un conseil de mérite pourrait être tenu pour les affectations de cadres séniors au sein du corps, comme les positions de sergent-major de compagnie (SMC) ou de sergent-major régimentaire (SMR).

**Occasions d'instruction au centre d'instruction d'été des cadets (CIEC)**

Lorsqu'un corps dispose de nombreux cadets qualifiés pour un nombre limité de places dans les cours, la sélection des cadets doit se faire ouvertement. Le cmdt nécessite des recommandations impartiales et perçues clairement comme telles. Bien que les membres du personnel puissent donner des recommandations appropriées, le conseil de mérite constitue une solution impartiale.

### **Occasions liées aux expéditions**

Une fois le programme de l'étoile d'or terminé, les cadets auront l'occasion de faire une demande de participation à des expéditions régionales et nationales (au pays et à l'étranger). Le cmdt peut tenir un conseil de mérite avant de présenter la demande du cadet afin de s'assurer qu'il remplit les exigences liées aux expéditions. La région peut décider de tenir un conseil de mérite pour sélectionner les cadets qui occuperont des postes liés aux expéditions.

### **Positions de cadet-cadre au CIEC**

Lorsque les cadets-cadres arrivent au CIEC avant le début de l'instruction d'été, ils peuvent avoir une entrevue avec un conseil. Cette entrevue se déroulera de l'une des deux façons suivantes :

- les cadets seront questionnés par un comité d'officiers afin de déterminer le poste au CIEC qui leur conviendrait le mieux;
- les cadets-cadres seront questionnés par un conseil de mérite en vue d'un poste d'adjum ou d'adjuc.

Dans tous les cas, les techniques d'entrevue apprises au corps se révéleront essentielles pour le cadet.

---

## **CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1**

### **QUESTIONS :**

- Q1. Nommer deux principaux avantages qu'apporte le conseil de mérite.
- Q2. Nommer cinq occasions où le cadet peut passer devant un conseil de mérite.
- Q3. La tenue de conseils de mérite en vue d'une promotion apporte quel avantage au corps?

### **RÉPONSES ANTICIPÉES :**

- R1. Les conseils de mérite apportent deux principaux avantages :
- fournir des recommandations de sélection qui sont justes et ouvertes; et
  - donner aux cadets des connaissances pratiques qui leur seront précieuses.
- R2. Un cadet peut passer devant un conseil de mérite pour :
- les promotions,
  - les récompenses,
  - les bourses,
  - les affectations de cadres séniors au sein du corps,
  - les occasions d'instruction du CIEC,
  - les occasions liées aux expéditions, et
  - les emplois d'officiers supérieurs au CIEC.

- R3. Les conseils de mérite en vue d'une promotion apportent de nombreux avantages au corps de cadets, dont les suivants :
- inciter les cadets à apprendre davantage sur les responsabilités liées à un grade ou à une tâche;
  - s'assurer que le meilleur cadet est sélectionné; et
  - convaincre tous les membres du corps de cadets qu'ils sont dirigés par le meilleur cadet disponible.

---

### Point d'enseignement 2

**Décrire la façon de se préparer pour un conseil de mérite en vue d'une promotion et donner des conseils pour une entrevue réussie**

Durée : 20 min

Méthode : Exposé interactif

---

### FAÇON DE SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE EN VUE D'UNE PROMOTION

Un cadet qui passe devant un conseil de mérite en vue d'une promotion doit :

- penser à des questions qui pourraient lui être posées et préparer des réponses;
- parler à des personnes qui sont passés par cette étape pour savoir à quoi s'attendre; et
- participer à toutes les occasions de s'exercer à passer devant un conseil, comme les conseils de promotion de pratique.

### Exigences relatives à la tenue vestimentaire

Le cadet qui doit passer une entrevue doit connaître d'avance les exigences relatives à la tenue vestimentaire. L'uniforme doit être porté conformément aux instructions sur la tenue des cadets énoncées dans l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) pertinente. Le cadet doit porter une tenue vestimentaire exemplaire.



Il est essentiel d'être habillé adéquatement lorsqu'on passe devant un conseil de mérite ou même à l'occasion d'une entrevue avec des civils. La façon dont le candidat est habillé peut influencer la première impression de l'intervieweur. Son apparence doit toujours être propre et soignée.

### CONSEILS POUR UNE ENTREVUE RÉUSSIE

#### L'importance de l'allure

Nombreux sont les cadets qui ont une tenue vestimentaire et un niveau de connaissances exemplaires. La sélection finale reposera en partie sur l'allure des candidats retenus.

À moins d'indications contraires, le cadet doit faire son entrée en faisant face au conseil et en portant la coiffure et saluer. Il doit attendre qu'on lui demande de s'asseoir; puis, une fois assis, il doit enlever sa coiffure.

Pendant l'entrevue, rien ne devrait distraire les intervieweurs, comme :

- se mordre les lèvres;
- se tortiller;
- se gratter;

- mâcher de la gomme;
- se tordre les doigts;
- jouer avec ses cheveux;
- regarder l'heure;
- bâiller – s'assurer de bien dormir la veille de l'entrevue; et
- amener avec soi dans l'entrevue un objet qui pourrait distraire les intervieweurs.

Les gestes pendant qu'on parle peuvent aussi distraire les intervieweurs.

Le cadet doit s'asseoir en adoptant une posture détendue, sans croiser les bras ni les jambes.

Les membres du conseil veulent que le cadet se sente à l'aise et détendu, tout en maintenant une attitude respectueuse et en gardant le décorum. Un cadet confiant se tient droit et regarde calmement l'intervieweur droit dans les yeux, sans donner de signes d'impatience. Une inclinaison ou un hochement de tête ne constitue en aucun cas une réponse à une question. Toutes les réponses doivent se faire verbalement.

Les cadets doivent être prêts à se présenter.

On doit se rappeler que les intervieweurs suivent également un processus pour lequel ils se sont préparés longuement et auquel ils attachent une grande importance. Le cadet qui passe une entrevue fait en quelque sorte partie d'une équipe qui inclut les intervieweurs. On s'attend à ce que tous les membres de cette équipe maintiennent le respect, le décorum et la convivialité.

Lorsque l'entrevue est terminée, le cadet doit se lever, remettre sa coiffure, regarder les interviewers droit dans les yeux, saluer et quitter la salle. Les membres du conseil peuvent ou non l'inviter à leur serrer la main. Il doit suivre leur exemple.

### **Conseil de mérite pour les questions de promotion**



Distribuer une copie de l'annexe A à chaque cadet.

Conformément à l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*, les questions posées lors d'un conseil de mérite en vue d'une promotion peuvent toucher aux sujets suivants :

- les réalisations des cadets dans le cadre de l'instruction des cadets (p. ex., programme du corps de cadets, programme du CIEC);
- les postes de leadership occupés antérieurement par les cadets (p. ex., chez les cadets, à l'école) et leur rendement dans des situations connexes;
- les buts personnels ou les buts au sein du corps;
- des questions portant sur une mise en situation typique au sein d'un corps de cadets où le cadet doit expliquer la façon dont il s'y prendrait pour aborder ou régler la situation; et
- les réalisations du cadet hors du contexte du corps de cadets (p. ex., à l'école, dans sa communauté, les équipes sportives, les activités parascolaires).

On s'attend à ce que les cadets prennent leur temps pour formuler leurs réponses, mais celles-ci doivent être aussi directes que possible. Le cadet doit demander des clarifications au besoin. Il est préférable de donner une réponse complète, formulée soigneusement et de façon conviviale et détendue.

Si le cadet ne connaît pas la réponse à une question, il est préférable qu'il l'avoue le plus directement possible pour que l'intervieweur passe à un autre sujet que le candidat connaît mieux. L'effet psychologique de ce manque d'information et l'impact sur les notes du candidat seront ainsi limités. Le candidat ne doit jamais hausser les épaules pendant l'entrevue.



Distribuer une copie de l'annexe B à chaque cadet.

## CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

### QUESTIONS :

- Q1. Comment un candidat peut-il savoir quel uniforme il doit porter pour une entrevue lors d'un conseil de mérite?
- Q2. À quel moment un candidat doit-il s'asseoir pendant une entrevue?
- Q3. Que doit dire un candidat s'il ne connaît pas la réponse à une question?

### RÉPONSES ANTICIPÉES :

- R1. Le cadet qui doit passer une entrevue doit connaître d'avance les exigences relatives à la tenue.
- R2. Lorsqu'on lui demande de s'asseoir.
- R3. Il est préférable qu'il avoue ne pas connaître la réponse, le plus directement possible.

## Point d'enseignement 3

**Demander aux cadets de participer à un conseil de mérite de pratique conformément aux instructions données dans le PE 2**

Durée : 55 min

Méthode : Activité en classe



Ce PE doit avoir lieu au moins deux semaines après l'instruction des PE 1 et 2.

Le conseil de mérite de pratique doit être composé d'adultes compétents dans les techniques d'entrevue (p. ex., officiers, instructeurs civils et bénévoles). Des cadets seniors ne doivent être utilisés qu'en dernier recours.

## ACTIVITÉ

### OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de participer à un conseil de mérite de pratique.

## RESSOURCES

- l'annexe B de l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*,
- la feuille de pointage du comité de mérite,
- la feuille de pointage de l'inspection de la tenue, et
- des stylos et des crayons.

## DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Dans une salle privée :
  - placer une table et une chaise pour chaque membre du conseil et une chaise faisant face au conseil de mérite pour le candidat;
  - régler l'éclairage de manière à ce que les intervieweurs voient bien le candidat;
  - s'assurer que le candidat fait dos à la fenêtre ou l'ouverture pour éviter la déconcentration.
- Prévoir une aire d'attente pour les cadets avant leur entrevue.
- Prévoir une aire d'attente séparée pour les cadets après leur entrevue.
- Prévoir un messenger qui amènera chaque candidat à son entrevue suivant les directives du conseil de mérite.

## INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Avant le début du conseil de mérite de pratique :
  - a. faire entrer les membres du conseil dans leur salle;
  - b. s'assurer que tous les membres du conseil de mérite disposent des ressources nécessaires;
  - c. remettre la feuille de pointage du comité à chaque membre;
  - d. attribuer une ou plusieurs questions à chaque membre du conseil de mérite qu'il posera pendant la pratique du conseil de mérite;
  - e. charger un membre du conseil de mérite d'inspecter chaque cadet au moyen de la feuille de pointage de l'inspection de la tenue;
  - f. présenter le messenger au conseil de mérite de pratique;
  - g. expliquer que les membres du conseil indiqueront au messenger le moment de faire entrer chaque cadet;
  - h. Expliquer que les cadets seront dirigés vers une aire d'attente séparée après l'entrevue.
2. Tenir le conseil de mérite de pratique de la façon suivante :
  - a. demander au messenger de faire entrer un cadet dans la salle;
  - b. demander au membre du conseil chargé d'inspecter le cadet de procéder à l'inspection;
  - c. demander au cadet de se présenter au conseil de mérite et de s'asseoir;
  - d. présenter le cadet aux membres du conseil de mérite;



- e. expliquer à chaque cadet la façon dont se déroulera le conseil de mérite; demander au cadet s'il a des questions avant de poser les questions d'entrevue;
  - f. demander aux membres du conseil de mérite de poser les questions qui leur ont été attribuées;
  - g. demander aux membres du conseil de mérite de noter le cadet en fonction de ses réponses et de prendre des notes au moyen de la feuille de pointage du conseil de mérite;
  - h. donner de la rétroaction au cadet sur son rendement et lui donner une copie des feuilles de pointage du conseil de mérite;
  - i. demander au messenger de diriger le cadet vers l'aire d'attente séparée avant de faire entrer le prochain cadet.
3. À la fin du conseil de mérite de pratique :
- a. remercier les membres du conseil de mérite pour leur temps et effort;
  - b. donner une rétroaction aux cadets en formulant des commentaires qui mettent l'accent sur :
    - (1) les pratiques exemplaires;
    - (2) les tendances générales et les principaux points à améliorer; et
    - (3) la remotivation, en soulignant les efforts et les réalisations du groupe.

### **MESURES DE SÉCURITÉ**

S.O.

---

### **CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3**

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

---

### **CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON**

La participation des cadets au conseil de mérite de pratique servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

---

### **CONCLUSION**

---

### **DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE**

Demander aux cadets de se préparer pour un conseil de mérite.

### **MÉTHODE D'ÉVALUATION**

S.O.

### **OBSERVATIONS FINALES**

Une préparation efficace pour les conseils de mérite aidera le cadet à saisir des occasions importantes. Ces habiletés s'avéreront aussi inestimables tout au long de la vie.

### **COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR**

Lorsqu'on planifie cette leçon, laisser passer au moins deux semaines entre les PE 2 et 3.

---

**DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE**

---

A0-126 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 3. (2008). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A2-028 OAIC 46-01 Directeur - Cadets 4. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C0-416 Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site [http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock\\_Boards.pdf](http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf)